

21^e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

visant à rendre obligatoire entre chaque commune et école, la signature d'une charte privilégiant dans les cantines une alimentation saine avec des produits locaux. Pour combattre la pollution occasionnée par le transport des marchandises, et l'utilisation des pesticides. Afin d'agir localement sur le réchauffement climatique.

PRÉSENTÉE

par Paul ANCEAU, Yanis BARBANCHON, Millye BAZIN, Elsa BESSON, Thaïs BREHELIN, Lizeth BRISSET, Adam CHRISTIEN, Alyzé CORRE, Clara FOUCHER, Lino GONZALEZ, Clémence GOUSSIN, Noa KEBLI, Nassim LACHHAB, Matys LEQUERTIER, Mélie LEVILLY, Lucas MAILLARD, Anis MANSOURI, Mattéo MULET, Lola PASQUET, Maëlys PEREIRA, Fanny PETOUD, Ambre POIRRIER--MARIE, Ambre PORQUET, Clélia VIGAN--BASTIDE.

Élèves de la classe de CM2 COLBERT de Groupe Scolaire Primaire
de BLAINVILLE Sur ORNE (Calvados)

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre école se trouve dans une petite ville de Normandie. Après une visite au Jardin d'Arlette, au Londel pour étudier la biodiversité, nous avons décidé d'installer des jardins en carré dans notre école. Sachant que toutes les écoles ont une cour de récréation nous voulons que tous les enseignants et les élèves puissent cultiver des plants dans des jardins en carré, qui seront cuisinés dans les cantines.

Ces cultures permettront de donner l'envie à chacun de jardiner. Ces activités réduiront l'utilisation des pesticides et des transports routiers. Les jardins en carré prennent peu de place et sont fabriqués avec des planches recyclées de palettes. Ils pourront être installés dans chaque cour d'école.

Ces plantations résistent plus facilement aux changements climatiques, aux parasites et aux maladies.

Les épluchures de la cantine pourront être recyclées dans un compost et déversées sur les plantations.

C'est pourquoi nous pensons qu'il y a urgence à s'organiser collectivement pour produire des légumes localement qui seront distribués aux cantines et aux élèves. Nous espérons ainsi réduire l'émission des gaz à effet de serre produits lors du transport des marchandises et des cultures intensives des fruits et légumes.

Si cette loi est votée, nous espérons qu'elle participera à combattre la pollution responsable du réchauffement climatique. Et qu'elle incitera les élèves et les parents à cultiver et à consommer des produits locaux et de saison.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Chaque commune s'engage à signer une charte avec les écoles élémentaires définissant les moyens de mise en œuvre d'un jardin écologique à la disposition des élèves. Ainsi que la récupération des épluchures de la cantine dans un compost.

Article 2

Des animations et des stages de découvertes du jardinage en carré seront organisées conjointement entre les communes et les écoles.

Article 3

Un livret d'information sera rédigé et distribué aux familles pour les inciter à cultiver des jardins en carré.

Article 4

Un financement participatif entre les associations, les mairies et l'État pourra accompagner ce projet de loi.

